



Le dicton du pays Gallo

Coure e châ, ça n'avance pount,
vaot mieux aleu p'tit à la fas.

*Littéralement : courir et tomber,
n'avance à rien, il vaut mieux avancer
lentement, qu'on pourrait traduire par :
plutôt que de se précipiter, rien ne vaut
un travail régulier.*

RENTREE SCOLAIRE



Les membres du conseil municipal souhaitent une bonne rentrée à tous les élèves de notre commune, ainsi qu'à leurs enseignants, au personnel d'encadrement communal et de la cantine municipale.

Très belle rentrée également aux collégiens, lycéens et étudiants qui reprennent le chemin de leur établissement.

CRISE SÉCHERESSE



En Bretagne, on manque d'eau. Ça vous semble peu crédible ? Et pourtant, ça s'explique ! Le sous-sol breton est composé majoritairement de roches dures qui ne laissent pas facilement passer l'eau, ce qui limite considérablement nos nappes phréatiques. Donc même lorsqu'il

a plu tout l'hiver, on peut manquer d'eau l'été. À l'opposé des autres régions françaises, la Bretagne puise les 3/4 de son eau potable dans ses eaux de surface, rivières ou barrages, particulièrement exposées aux multiples pressions issues des activités humaines (pollutions, réchauffement, modification de la vitesse d'écoulement de l'eau, ...).

Arrêté préfectoral du 14 août 2026

L'ensemble des secteurs « milieux aquatiques » et « eau potable » du département d'Ille-et-Vilaine sont placés en crise, **jusqu'à nouvel ordre**.

Le détail des restrictions est présenté sur le site web vigieau.gouv.fr

Extraits :

- **Arrosage** des pelouses, espaces verts, massifs floraux ou arbustifs, y compris en pot et en cimetière => interdit.
- **Si autres ressources** (eaux usées traitées, eaux de pluies, ...) => interdiction de 8h à 20h.
- **Potagers** bac et jardin, serres en pleine-terre non équipées de goutte-à-goutte ou micro-aspiration => interdiction de 8h à 20h.
- **Piscines** familiales privées, dont bains à remous => interdit.
- **Nettoyage** des façades, terrasses, murs, escaliers, et vitres des locaux et bâtiments professionnels, tombes => interdit sauf travaux préparatoires à ravalement non reportables (sous dérogation).

• ...

Le respect des restrictions est obligatoire sous peine de recevoir une amende de 1500 €.

Chaque geste compte :

- ne pas laisser couler l'eau ;
- privilégier les douches aux bains et réduire le temps de la douche (4 minutes, le temps recommandé, équivaut à la durée d'une chanson) ;
- veiller à bien remplir lave-linge et lave-vaisselle à chaque cycle pour ne pas les multiplier ;

- privilégier les modes « éco » ;
- vérifier et réparer les fuites ;
- installer des équipements qui consomment peu ou qui préservent la ressource en eau, comme les mousseurs sur les robinets qui permettent de réduire de 50 % la consommation d'eau d'un robinet ;
- installer un récupérateur d'eau de pluie ...

L'AGGLO VOUS AIDE À TRIER VOS BIODÉCHETS



Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, **le tri des biodéchets** a été généralisé et concerne tous les professionnels et particuliers. **Il est obligatoire.**

Vous avez une maison individuelle avec jardin ? Vous pouvez récupérer gratuitement, sur rendez-vous, un composteur individuel à la direction de la collecte et traitement des déchets de **Saint-Malo Agglomération**. Pour cela, rendez-vous sur son site web et remplissez un formulaire (un justificatif de domicile vous sera demandé), puis choisissez un créneau en ligne. Les composteurs sont à retirer à la Direction de la collecte et traitement des déchets, 43 rue de la Ville es Cours à Saint-Malo.

www.stmalo-agglomeration.fr/90065-2/

SAMEDI 5 SEPTEMBRE



Venez à la rencontre des associations de notre commune et des services municipaux. Une trentaine d'associations seront présentes et, comme chaque année, elles vous présenteront leurs activités et leurs spécificités. Vous pourrez échanger directement avec leurs responsables pour trouver l'activité qui rythmera vos semaines jusqu'à l'été prochain. De 9h00 à 15h00 en continu à l'Espace Bel-Air.

NOUVEAU : Mise à l'honneur

Une cérémonie présentant les sportifs qui se sont distingués lors de compétitions sur la saison 2025/2026, par équipe ou en individuel, à dimension régionale ou plus, aura lieu à 11h30.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

JOURNÉE SPORT EN FAMILLE

Stade Saint-Guinoux

AU PROGRAMME

DÉPART DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS :

- 09h00 : Rando pédestre du 10km
- 09h30 : Rando VTT de 20 ou 40km
- 09h30 : Jogging de 4 ou 8km
- 09h45 : Rando vélo familiale de 7 ou 14km
- 10h00 : Rando communale de 5km
- 10h00 : Les parcours des écoles (CP à CM2) de 500m

Les randonnées sont accompagnées et les enfants s'inscrivent à l'heure fixe.

De 11h à 12h :

- Banque des trophées CCAS - CDSS 2024
- Pot de l'amitié offert à l'ensemble des participants
- Animation « Génération Fitness » par Alexandre

De 14h30 : Activités pour tous ! Jeux intergénérationnels par équipe de 4 à 8 personnes.

* Evénement organisé en respectant les conditions météorologiques et en cas d'annulation.

TOUTES LES GÉNÉRATIONS EN MOUVEMENT !

La traditionnelle **Journée Sport en Famille** se déroulera au Stade de Saint-Guinoux. Au programme le matin : cyclotourisme, VTT, randonnée pédestre, jogging (plusieurs circuits sont proposés), tout ceci sans aucune compétition,

gratuitement et ouvert à tous en particulier aux familles.

L'après-midi sera consacré aux jeux intergénérationnels par équipe et défis en tout genre.

Inscription gratuite sur le site web osmr35.fr ou par tél. 06 07 64 49 31.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE



Pour les **Journées du patrimoine**, le **Marais noir de Saint-Coulban** vous invite à une soirée contes avec William Landin, conteur du Pays de Rance, qui vous emmènera à la découverte des récits et légendes de la Mare Saint-Coulban où disparitions mystérieuses, paroisse engloutie et serpent à 2 têtes vous attendent !

RV à Boulienne en Saint-Père-Marc-en-Poulet à 19h30, tarif 8 € par adulte et 5 € par enfant (mineur), inscription obligatoire : m.georgeault@fdc35.com

MERCREDI 23 SEPTEMBRE



Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** de Miniac-Morvan propose un nouveau rendez-vous de partage et de convivialité pour les aînés de la commune : **Génération en fête**. Dans la continuité de ce qui a été fait jusqu'alors, les membres du CCAS proposent un moment d'échanges et de sourires autour de la danse, de papotage et d'un goûter. Cet après-midi réservé à nos aînés est gratuit et se déroule à l'Espace Bel-Air, salle des associations, de 14h00 à 16h30. Pour une meilleure organisation, il est préférable de s'inscrire (02 99 58 51 77). Le covoiturage est possible, merci de le signaler.

CINÉMA

à L'Acousti'k

LES TONTONS FLINGUEURS

GEORGES LAUTNER MICHEL AUDIARD

C'est la reprise pour l'activité cinéma de L'Acousti'k : humour et films cultes !

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

15h00 - Projections de court-métrages pour les enfants, suivi d'un atelier « découvre la caméra ».

18h00 - **Les Tontons Flingueurs**, film réalisé par Georges Lautner en 1963, devenu culte notamment grâce à ses dialogues et ses répliques entrées dans la culture populaire française.

Tarif

TP = 5 € / TR = 4 € (enfants, miniacois)

L'Acousti'k

2 rue des Ajoncs d'Or à Miniac-Morvan

Renseignements

www.cie-artefakt.com - 06 09 35 01 11